



AGIR POUR UN BÂTI SAIN, ÉCONOME EN RESSOURCES ET ACCESSIBLE

## C'EST DANS L'AIR

### L'eau du robinet a la cote auprès des Français...

Le rôle important des professions de plombiers chauffagistes !

Le sondage 2008 réalisé par le CIEAU et la TNS Sofres montre que 67% des Français déclarent consommer de l'eau du robinet au moins une fois par semaine, contre 56% pour l'eau en bouteille (alors qu'ils étaient 60% en 2007). La tendance a commencé à s'inverser l'an dernier, où pour la première fois depuis 1999, la consommation déclarée d'eau du robinet a dépassé celle de l'eau plate en bouteille.

La confiance reste forte, 81% des citoyens trouvant l'eau du robinet « sûre ». Toutefois, seuls 62% jugent les contrôles suffisants. Par ailleurs, la qualité globale de l'eau arrivant à leur domicile est satisfaisante pour plus de trois quarts des Français. Mais 35% d'entre eux lui reprochent son goût et la présence de chlore, et le facteur calcaire est particulièrement incriminé pour les autres utilisations de l'eau (se laver, laver le linge, vaisselle...).

Les inquiétudes vis-à-vis de la ressource en eau sont fortes: 23% estiment que l'eau manquera dans leur région « d'ici plus de 50 ans » et 2% « d'ici 5 à 10 ans ».

Les métiers de la plomberie sont en première ligne sur cette problématique. A quoi serviraient les efforts réalisés par l'opérateur public pour amener une eau de grande qualité à l'entrée des foyers, si, à l'intérieur du logement, cette eau était dégradée, voire contaminée par l'utilisation de mauvais matériaux ou par une conception non conforme aux règles de l'art ?

Pour cela il est impératif que les professionnels sachent mesurer les risques (légiionnelles, plomb, retour d'eau), maîtriser les nouvelles techniques, évaluer les économies d'eau possibles afin d'informer et conseiller au mieux le client... et surfer sur la vague de l'eau du robinet !



## IMPACT SUR L'ENTREPRISE DU BÂTIMENT

### Charte pour un assainissement non collectif de qualité : un outil pour faire connaître vos compétences

L'Assainissement Non Collectif (ANC) a de beaux jours devant lui !

Solution technique reconnue pour les secteurs non desservis par un réseau collectif d'eaux usées, sa mise en œuvre a beaucoup évolué ces dernières années et requiert un véritable savoir-faire : connaissance des démarches administratives, compréhension des études de filière, choix des matériaux adaptés, mise en œuvre précise, indications pour le futur entretien de l'installation... Jusqu'à présent,

l'objectif prioritaire était de réaliser des installations neuves de qualité et durables pour une meilleure préservation de l'environnement et satisfaction de vos clients. Désormais, c'est un vaste chantier de réhabilitation qui s'ouvre, puisque, globalement, les diagnostics indiquent plus de 50% d'installations non conformes aux nouvelles réglementations et nécessitant des mises à niveau.

Face à ce marché, les petites entreprises compétentes doivent se démarquer :

• par leurs compétences

C'est pourquoi, les CAPEB Pays de la Loire, l'ARTEFAB

et l'AFPA de Doué la Fontaine (49) ont créé une plateforme de formation avec des installations ANC en grandeur réelle.

• par la mise en avant de leur savoir-faire en s'engageant dans une charte de qualité.

En Vendée, la signature officielle de la charte, pilotée par la CNATP, a eu lieu le 29 avril 2008, en présence de Monsieur le Préfet.

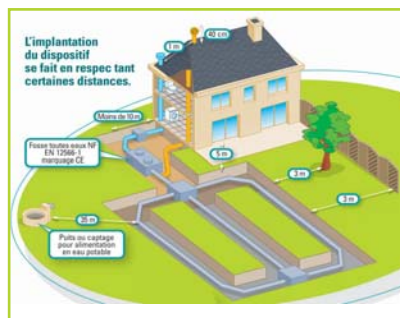
En Loire-Atlantique, la signature a eu lieu le 6 juin 2008 au Conseil Général.

Pour les entreprises, devenir adhérente à une charte c'est bénéficier d'atouts significatifs:

• être reconnu pour

- ses compétences techniques
- ses connaissances réglementaires
- son expérience
- ses garanties pour la réalisation de travaux de qualité

• disposer d'outils de communication spécifiques (carnet d'entretien, fiches pratiques, ...) et bénéficier d'une communication institutionnelle.



Formation aux Économies d'Énergie des entreprises et artisans du Bâtiment



cap développement durable

Union Régionale CAPEB Pays de la Loire  
1 rue Louis Marin  
BP 56313  
44263 Nantes cedex 2  
Tél : 02 40 89 71 47  
www.capeb-pays-de-la-loire.fr

impression sur papier recyclé

n°3

JUIN 2008



## LE MOT DU PRO

**...Retour sur la plate-forme Eco-construction de la Capeb Rhône Alpes, mise en œuvre sur le stand CAPEB lors du salon ARTIBAT du 24 au 26 avril 2008**



Pierre DARTHEVEL,  
Plombier Chauffagiste,  
Président de la Capeb 72.

**La plate-forme éco-construction a-t-elle répondu à vos attentes ?**  
 Oui, de par son implantation géographique au cœur du salon Artibat, elle permettait à tous les artisans, quelles que soient leurs activités, de voir représenter sous forme de maquettes les techniques métiers.

**Que doit susciter chez les professionnels la visite de cette plate-forme ?**  
 Chaque artisan doit se tenir informé des nouveautés propres à son activité. Cette plate-forme doit susciter chez mes confrères un intérêt pour les formations FEEBat, spécialement dédiées aux économies d'énergie.

*L'artisan doit se sentir concerné par ce dispositif, qui va lui permettre d'acquérir des connaissances sur les métiers annexes, tout en renforçant sa capacité à conseiller son client.*

**Quelle est l'idée majeure à retenir de ce concept « plate-forme » pour l'activité du bâtiment ? Les métiers évoluent et les prestations des artisans aussi ! Pour optimiser l'adaptation de nos entreprises, échangeons, confrontons nos idées, et nous aurons des réponses pertinentes vis-à-vis de nos clients : travaillons en réseau !**

**En tant que professionnel, pouvez-vous engager vos collègues à venir voir cette plate-forme lors du prochain salon Artibat (Second œuvre - Equipement) du 4 au 6 décembre 2008 ?**  
 Oui bien sûr, les artisans doivent avoir une autre démarche métier :

*ce n'est plus une activité propre qu'il va falloir maîtriser mais le bâti dans son ensemble, renforcé par le Label Eco-artisan.*

*L'artisan est la référence technique majeure pour le particulier.*

*Ne laissons pas les moyens de communication remplacer le conseil du professionnel.*

*Peut-être devrions-nous aller encore plus loin sur les procédés techniques proposées sur la plate-forme en exposant les techniques du futur ou plutôt celles de demain !*



## MÉMO

### Se former

*Quelques exemples de stages. La liste complète est à demander à votre CAPEB départementale.*

#### > LOIRE-ATLANTIQUE

30 juin-1<sup>er</sup> juillet  
 Economies d'énergie  
 module 1  
 11-12 septembre  
 Pompe à chaleur

#### > MAINE-ET-LOIRE

8- 9-10 juillet  
 Le chauffe-eau solaire individuel  
 CESI  
 22-23 septembre  
 Economies d'énergie FEEBat  
 module 2

#### > MAYENNE

1-2 juillet  
 Economies d'énergie FEEBat  
 module 1  
 15-16 septembre  
 Economies d'énergie FEEBat  
 module 2

#### >SARTHE

2-3 et 17 juillet  
 Solaire Photovoltaïque  
 29-30 septembre  
 Bois énergie

#### > VENDÉE

15-16 septembre  
 Enduits à la chaux  
 22-23 septembre  
 Economies d'énergie FEEBat  
 module 1

### Le bon clic

*Matière à réflexion sur les énergies et notre environnement avec Jean-Marc Jancovici*  
[www.manicore.com](http://www.manicore.com)

## EN PRATIQUE...

# L'isolation ? Oui, mais attention aux pathologies !

Améliorer la performance énergétique d'un bâtiment par l'ajout d'une isolation, d'un vitrage plus performant ou toute autre modification ne doit pas compromettre l'intégrité du logement. En effet l'efficacité des travaux ne dépend pas uniquement des performances des produits. La qualité de la mise en œuvre a autant d'importance !

Outre la maîtrise du renouvellement d'air, les différentes jonctions présentes, entre les bandes ou les panneaux d'isolants, entre l'isolant et le bâti, entre les menuiseries et le bâti, constituent des points de vigilances à ne pas négliger. Soigner tous ces raccords est essentiel.

**Les experts s'accordent pour constater que la performance peut varier de plus de 20% selon la qualité de mise en œuvre.**

En plus de garantir une réelle économie d'énergie, une bonne mise en œuvre permettra d'éviter les risques de moisissure, d'humidité et toutes les autres détériorations accélérées du bâtiment.

D'après le dernier rapport de l'agence qualité construction, de 2003 à 2006, **76% des désordres étaient dus à une mauvaise mise en œuvre.**



Thermographie infrarouge identifiant les différences de températures d'un plafond et les ruptures d'isolation



Point froid provoquant la condensation et le développement de moisissures.



## ÉCO-ATTITUDE

### Le bon geste

**Comment réduire la facture énergie de votre client ? Une réflexion à mener avec lui**

1. Réduire les besoins en énergie des bâtiments en isolant, en ventilant ... et en respectant le bâti ancien de qualité
2. Favoriser la performance des équipements existants ou les remplacer par des équipements économes
3. Utiliser les énergies renouvelables